”Propositions pour une étude des causes du décrochage d’un groupe d’étudiant.e.s de première année de licence de lettres modernes”

Marie-Madeleine Bertucci, Amel Guezi

▶ **To cite this version:**

Marie-Madeleine Bertucci, Amel Guezi. ”Propositions pour une étude des causes du décrochage d’un groupe d’étudiant.e.s de première année de licence de lettres modernes”. Didactique des langues et plurilinguisme(s). 30 ans de recherche, Laboratoire LIDILEM, université Grenoble Alpes et Association des chercheurs et enseignants didacticiens des langues étrangères (Acedle), Nov 2019, Grenoble, France. hal-03704370

HAL Id: hal-03704370
https://cyu.hal.science/hal-03704370

Submitted on 1 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Marie-Madeleine Bertucci et Amel Guezi
Cy Cergy Paris Université
EA 7518 LT2D

Didactique des langues et plurilinguisme(s). 30 ans de recherches
Université Grenoble Alpes
14 et 15 novembre 2019

Propositions pour une étude des causes du décrochage d'un groupe d'étudiant.e.s de première année de Licence de Lettres Modernes

Résumés

L'étude prend appui sur le constat des résultats de la session 1 de la première année de licence de Lettres Modernes de l'université de Cergy-Pontoise en juin 2018, lesquels mettent en évidence un grand nombre d'étudiants défaillants. En effet, sur 119 étudiants inscrits en Licence 1 (désormais L1), 64 sont défaillants, soit plus de la moitié de la promotion. Le nombre d'étudiants défaillants s'est accru en l'espace de dix ans. En janvier 2008, sur une centaine environ d'étudiants inscrits en première année de Lettres Modernes, seuls 13 d'entre eux ne s'étaient pas réinscrits au deuxième semestre de la L1. Les causes alléguées à ce moment-là pointaient chez les étudiants interrogés i un manque d'intérêt pour les études littéraires et un désir de se réorienter rapidement, ii le souhait de trouver une structure dotée d'un encadrement pédagogique plus contraignant du type de celui offert par les BTS ; iii des problèmes financiers lourds conduisant les étudiants concernés à occuper un emploi à temps plein et à suspendre sinon plus leurs études pour ces raisons (Bertucci, 2008). Les motifs donnés par les étudiants rejoignent ceux qui sont évoqués par la littérature scientifique qui aborde ce sujet (Beaupère, Boudesseul, 2009 ; Garcia, 2010 ; Jaoul, Grammare, Nakhili, 2010 ; Demuynck, 2011 ; Morlaix, Suchaut, 2012 ; Sarfati, 2013 ; Maunay, 2013 ; Berthet, Simon, 2014), notamment lorsqu'il est question spécifiquement des filières Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines (David, Melnik-Olive, 2014). On fera l'hypothèse que dix ans après, la situation n'est plus tout à fait la même dans la structure qui nous occupe et qu'il faille évoquer d'autres facteurs, i la notion de discipline à faible effectif, ii les difficultés d'appropriation de la langue académique par les étudiants, qui génèreraient une possible insécurité linguistique chez ces derniers, laquelle pourrait être amplifiée par les études littéraires, dans lesquelles le poids de la norme est peut-être plus fort que dans d'autres champs disciplinaires. Ce constat pour le moins préoccupant invite à s'interroger sur les causes de ce renoncement des étudiants concernés à finaliser leur première année de licence de Lettres Modernes. On fera l'hypothèse que ces résultats doivent être analysés en croisant des perspectives plurielles, dont on étudiera l'impact sur la désaffection des étudiants en s'appuyant sur l'hypothèse qu'il s'agit d'un processus complexe et multifactoriel. Un examen de la littérature scientifique consacrée au sujet montre qu'il s'agit d'une réalité « assez hétérogène » (David, Melnik-Olive, 2014 : 81). Le « décrochage de l'université » ne se confond pas nécessairement avec un renoncement à faire des études supérieures (Ibid. 82). Il n'est pas forcément un « abandon » (Beaupère, Chalumeau, Gury, Hugrée, 2007 : 16-17). Les décrocheurs peuvent être « repérés et aidés » (Ibid.). Il constitue donc « un processus réversible » (Beaupère, Chalumeau, Gury, Hugrée, 2007 : 16-17 ; David, Melnik-Olive, 2014 : 84). Il n'est pas nécessairement un « aveu d'impuissance » (Rayou, 2000 : 1) mais une

« tentative [de l'étudiant-e] d'agir sur [sa] situation (Ibid.). En cela, le décrochage observable à l'université se distingue des formes qu'il emprunte dans le secondaire, contexte scolaire dans lequel la notion a été forgée (Sarfati, 2013 : 8). Il n'est pas non plus nécessairement synonyme d'une déscolarisation (Ibid. : 9). L'article compare les résultats de 2008 et les premières conclusions d'une enquête par questionnaire menée par Amel Guezi dans le cadre de sa thèse de doctorat sur les raisons qui ont amené les étudiants défaillants en 2018 à renoncer à poursuivre leur première année.

Summary[1]

The study is based on the results of session 1 of the first year of the bachelor's degree in Modern Letters at the University of Cergy-Pontoise in June 2018, which revealed a large number of failing students. Indeed, out of 119 students enrolled in Licence 1 (now L1), 64 are failing, i.e. more than half of the class. The number of failing students has increased in the space of ten years. In January 2008, out of around 100 students enrolled in the first year of Modern Letters, only 13 had not re-enrolled in the second semester of the L1. The alleged causes at that time pointed to a lack of interest in literary studies and a desire to reorient themselves quickly, a desire to find a structure with more restrictive pedagogical supervision of the type offered by the BTS, and serious financial problems leading the students concerned to take up full-time employment and to suspend their studies for these reasons, if not more (Bertucci, 2008). The reasons given by the students are similar to those evoked by the scientific literature on the subject (Beaupère, Boudesseul, 2009 ; Garcia, 2010 ; Jaoul, Grammare, Nakhili, 2010 ; Demuynck, 2011 ; Morlaix, Suchaut, 2012 ; Sarfati, 2013 ; Maunay, 2013 ; Berthet, Simon, 2014), especially when it comes specifically to the Arts, Letters, Languages and Humanities streams (David, Melnik-Olive, 2014). We will hypothesize that ten years later, the situation is not quite the same in the structure we are dealing with, and that other factors must be mentioned, i the notion of a discipline with a small student body, ii the difficulties of appropriation of the academic language by students, which would generate a possible linguistic insecurity among students, which could be amplified by literary studies, in which the weight of the norm is perhaps stronger than in other disciplinary fields. This observation, which is worrying to say the least, raises the question as to why the students in question have given up on completing their first year of their bachelor's degree in Modern Letters. It will be hypothesized that these results must be analyzed by crossing plural perspectives, whose impact on student disaffection will be studied on the assumption that it is a complex and multifactorial process. A review of the scientific literature on the subject shows that it is "quite heterogeneous" (David, Melnik-Olive, 2014: 81). Dropping out of university" is not necessarily the same as giving up higher education (Ibid. 82). It is not necessarily a "dropping out" (Beaupère, Chalumeau, Gury, Hugrée, 2007: 16-17). Dropouts can be "identified and helped" (Ibid.). It is therefore "a reversible process" (Beaupère, Chalumeau, Gury, Hugrée, 2007: 16-17; David, Melnik-Olive, 2014: 84). It is not necessarily an "admission of powerlessness" (Rayou, 2000: 1) but an "attempt [by the student] to act on [his or her] situation" (Ibid.). In this respect, the dropout observed at university differs from the forms it takes in high school, the school context in which the notion was forged (Sarfati, 2013: 8). Nor is it necessarily synonymous with dropping out of school (Ibid.: 9). The article compares the 2008 results with the initial findings of a questionnaire survey conducted by Amel Guezi as part of his doctoral dissertation on the reasons that led failing students in 2018 to drop out of their first year.

Mots clés

[1] Le résumé et les mots clés ont été traduits en anglais avec l'aide du logiciel de traitement automatique des langues DeepL Translator (Translated with www.DeepL.com/Translator (free version)). Accessible en ligne sur : https://www.deepl.com/fr/translator (page consultée le 29-5-20).

Décrochage universitaire, Première année de Licence de Lettres Modernes, langue académique
Key words
University dropout, First year of Licence de Lettres Modernes, academic language

Marie-Madeleine Bertucci

L'étude est née du constat des résultats de la session 1 de la première année de licence de Lettres Modernes de l'université de Cergy-Pontoise en juin 2018, lesquels mettaient en évidence un grand nombre d'étudiants défaillants. En effet, sur 119 étudiants inscrits en Licence 1 (désormais L1) en 2017-2018, 64 étaient défaillants, soit plus de la moitié de la promotion. Ce constat pour le moins préoccupant invite à s'interroger sur les causes de ce renoncement des étudiants concernés à finaliser leur première année de licence notamment si on les compare avec ceux d'une enquête interne conduite à la demande de la direction du département de Lettres Modernes en janvier 2008, soit dix ans auparavant, sur le même sujet. En effet pour l'année universitaire 2007-2008, sur une centaine environ d'étudiants inscrits en première année de Lettres Modernes, seuls 13 d'entre eux ne s'étaient pas réinscrits au deuxième semestre de L1. On fera l'hypothèse que dix ans après, la situation n'est plus tout à fait la même dans la structure qui nous occupe et qu'il faut évoquer d'autres explications en se situant dans une perspective multifactorielle. Il convient donc de croiser au plan disciplinaire et institutionnel la notion de disciplines à faibles effectifs avec la notion sociolinguistique d'insécurité linguistique. En effet les étudiants peuvent éprouver d'éventuelles difficultés d'appropriation de la langue académique. Celles-ci pourraient être amplifiées au plan didactique par le contexte des études littéraires, dans lesquelles le poids de la norme est peut-être plus fort que dans d'autres champs disciplinaires. Cet ensemble de facteurs génèrerait un effet d'entre soi et de connivence potentiellement clivant et ségréguant et ce d'autant plus qu'il est masqué par un discours extérieur qui met en évidence les multiples étayages mis en place par l'institution pour contrer le décrochage et aider les étudiants en difficulté. L'article comparera les résultats de janvier 2008 et ceux d'une enquête par questionnaire menée par Amel Guezi dans le cadre de sa thèse de doctorat sur les raisons qui ont amené les étudiants défaillants en 2018 à renoncer à poursuivre leur première année[2] et proposera des éléments d'explication pour tenter de comprendre ces faits et en particulier s'il est possible de mettre en évidence une ou plusieurs trajectoires académiques type d'étudiant décrocheur. Cette démarche devrait permettre de vérifier si la perte d'attrait du cursus universitaire résulte de causes attendues ou si ces décrocheurs sont « inattendus »[3] (Khouaja, Moullet, 2016 : 13) de façon à déconstruire les effets de stéréotype susceptibles de s'attacher aux étudiants concernés.

I. L'état des lieux

I.1 Le contexte

La comparaison prend place dans le contexte de la périphérie urbaine en Île-de-France, principalement dans le département du Val d'Oise pour la ville nouvelle de Cergy-Pontoise créée dans les années 1960 et dans le Val-d'Oise et les Yvelines pour la communauté d'agglomération. Cette dernière a un profil socio-économique contrasté qui n'est pas identique à celui d'autres départements d'Île-de-France nettement plus déshérités et enclavés comme la Seine-Saint-Denis - tout au moins pour un grand nombre de communes de ce

[2] Titre : *Appropriation de la langue académique et décrochage*, Marie-Madeleine Bertucci (dir.).
[3] Cette catégorie représente 28 % de l'étude conduite dans le programme *Territoires et décrochages scolaires*.

département -. On rejoint sur ce point la démarche mise en place dans le cadre du programme de recherche financé par l'Agence Nationale de la Recherche[4]: *Territoires et décrochages scolaires*, à propos de l'académie d'Aix-Marseille, selon laquelle « l'hétérogénéité sociale à l'intérieur et entre les établissements scolaires d'une académie est forte », que « des problématiques spécifiques à chaque territoire existent » et qu' « il y a donc un intérêt à conduire des analyses sur un territoire donné » (Khouaja, Moullet, 2016 : 8). On partira de l'idée qu'il n'est pas forcément pertinent d'appliquer sans recul sur le contexte qui nous intéresse les analyses forgées à propos de la Seine-Saint-Denis.
La communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise est composée de treize communes et est située aux abords du parc naturel régional du Vexin au Nord-Ouest de Paris. L'environnement est donc partiellement rural ou contient tout au moins une certaine dimension de ruralité. Les explications par la minorisation socio-économique sont à prendre en compte pour expliquer le décrochage mais il faut les mettre en relation avec d'autres facteurs liés au contexte péri-urbain notamment. L'impact éventuel de situations de mobilité liées à l'immigration sur le décrochage constitue une des dimensions de l'étude sans en être la seule. Néanmoins, force est de constater que la première année de licence, quelle que soit la discipline, doit faire face au défi de l'insertion d'un public universitaire potentiellement en échec du fait du hiatus entre les visées qu'il développe et les attentes institutionnelles.

I. 2 Problématique et méthodologie de l'enquête

L'étude répond aux critères d'une recherche action, fréquemment utilisée en didactique (Roy, Prévost, 2013). Fondée sur l'observation du terrain, elle se donne pour objet de collecter toutes les données, qui vont permettre d'élaborer une analyse plus détaillée, laquelle va déboucher sur l'élaboration d'hypothèses, susceptibles de permettre la proposition de solutions aptes à orienter l'action (Catroux, 2002 : 12). Il s'agit d'une démarche inductive dans laquelle « le protocole n'est pas fixe mais flexible » (Robson, 2011 ; Roy, Prévost, 2013 : 134). Elle est également désignée comme une « théorisation ancrée » ou encore « *Grounded Theory* ou théorie venant d'en bas » (Strauss, 1992). Il s'agit d'une recherche empirique qui :

> offre la possibilité d'explorer les « zones » d'un phénomène d'une manière de plus en plus précise […], par des allers-retours constants entre la littérature et les synthèses partielles successives d'analyse des résultats produites tout au long de la collecte de données, ainsi que par la méthode de comparaison continue des données (Piché, Chouinard, 2013 : 33).

C'est la raison pour laquelle, au plan méthodologique, le choix de la démarche qualitative et de la recherche action a paru plus pertinent car elles permettent de mettre en lumière les processus qui conduisent certains étudiants, dans un contexte spécifique, à renoncer à leur poursuite d'études, davantage qu'à produire des informations purement statistiques (David, Melnik-Olive, 2014 : 81).

I. 3 Les résultats de 2007-2008

13 étudiants inscrits en première année de licence de Lettres Modernes au S1 ne se sont pas réinscrits au S2. On va proposer ici les résultats de l'enquête par téléphone conduite[5] auprès de ces étudiants à la demande de la direction du département de Lettres Modernes. 11 d'entre

[4] Acronyme TEDS.

[5] L'enquête par téléphone a été conduite par Marie-Madeleine Bertucci.

eux ont pu être joints par téléphone, deux n'ont répondu ni au contact téléphonique (1/2) ni au mail[6] qui leur a été adressé (1/2). Les causes alléguées à ce moment-là pointaient chez les étudiants interrogés d'abord un manque d'intérêt pour les études littéraires et un désir de se réorienter rapidement, ensuite le souhait de trouver une structure dotée d'un encadrement pédagogique plus contraignant du type de celui offert par les Brevet de technicien supérieur (désormais BTS). Enfin des problèmes financiers lourds conduisaient certains des étudiants à occuper un emploi à temps plein et à suspendre sinon plus leurs études pour ces raisons (Bertucci, 2008).

Les résultats vont être présentés en fonction des entrées thématiques suivantes :

- Le degré d'absentéisme
- Le décrochage n'est pas une déscolarisation mais une forme d'action sur une situation jugée non satisfaisante par les étudiants
- Les difficultés économiques ne constituent pas la cause majeure du décrochage
- Le choix d'une filière professionnalisante courte n'est pas majoritaire parmi les réorientations évoquées
- L'activité salariée exercée ne relève pas d'une insertion professionnelle définitive mais reste dans le champ de l'emploi à temps partiel étudiant de complément et dans la situation de décrochage provisoirement de substitution à l'exception d'une étudiante en contrat à durée déterminée (désormais CDD).

I. 3. 1 Le degré d'absentéisme

Degré d'absentéisme	Nombre d'étudiants	Motif allégué
Étudiants inscrits mais n'ayant pas du tout suivi les cours	2	Cet étudiant s'est inscrit mais a suivi une autre filière dans un autre pays européen (théâtre en Belgique)
		Double cursus, inscription dans une autre filière de l'UCP
Abandon rapide mentionné explicitement	3	Difficulté des études ; manque de motivation
		Manque d'intérêt ; difficultés financières
		Difficultés financières ; impossibilité de travailler tout en faisant des études
Degré d'assiduité non spécifié	6	Sans objet
Non réponse	2	Sans objet

[6] L'étudiant concerné n'avait pas communiqué de numéro de téléphone au secrétariat pédagogique. Le mail qui lui avait été envoyé est revenu sans avoir été distribué.

Total	13

I. 3. 2 Le décrochage n'est pas une déscolarisation mais une forme d'action sur une situation jugée non satisfaisante par les étudiants

Motif du décrochage allégué en lien avec la formation	Nombre d'étudiants (certains étudiants sont cités deux ou trois fois car ils énoncent plusieurs motifs)	
Orientation en Lettres Modernes par défaut	2 Un étudiant vient de Mauritanie où il était boursier, il a choisi les LM par hasard faute de pouvoir s'inscrire en BTS, il a abandonné tout de suite, car il n'avait aucune motivation.	
	Un étudiant s'est inscrit pour faire de la communication, il n'a pas trouvé les cours très intéressants.	
Études trop difficiles	1	
La discipline est identifiée par les étudiants au moyen des trois dénominations différentes figurant dans la rubrique en regard.	3	Études littéraires : 1
		Lecture : 1
		Lettres Modernes : 1
Cours trop théoriques	1	
Manque d'encadrement	2	Une étudiante se sent « lâchée dans la nature »
		Une étudiante recherche une « structure plus cadrée »
Trop grande distance avec les enseignants	1	
Manque de suivi	1	
Non réponse	2	
Total	13	

I. 3. 3 Les difficultés économiques ne constituent pas la cause majeure du décrochage

Autres motifs	Nombre d'étudiants (certains étudiants sont cités deux ou trois fois car ils énoncent

	plusieurs motifs)
Motif financier	2 Endettement Absence de bourse Prise en charge financière de la famille en grande difficulté
Difficulté à payer les droits d'inscription à l'université	2
Double cursus	2 Inscription dans une autre formation de l'UCP
	Dans une autre filière à l'étranger
Impossibilité de poursuivre des études en travaillant	1
Oubli	1 Cet étudiant inscrit en double cursus dans une autre formation de l'UCP (voir supra) a oublié de se réinscrire
Auditrice libre	1 Cette étudiante figure sur la liste des décrocheurs mais ne se sent pas concernée par la question car elle est auditrice libre
Non réponse	4
Total	13

I. 3. 4 Le choix d'une filière professionnalisante courte n'est pas majoritaire parmi les réorientations évoquées

Sur les huit étudiants qui évoquent explicitement leur réorientation, cinq souhaitent rester dans le champ des Arts et Humanités (un étudiant envisage d'intégrer une école d'art, quatre envisagent de rester en SHS).

Réorientations envisagées	Nombre d'étudiants

Réorientation effective en S2	1 Une étudiante s'est réinscrite à Paris X Nanterre en histoire et sociologie pour le 2e semestre. Elle se sent plus adaptée à son nouveau choix.	
Réorientations envisagées mais non effectives à la date de l'enquête	6	BTS Transport à Paris non trouvé à la date de l'enquête
		Restauration d'art dans une école privée qui délivre un diplôme d'état
		Inscription à Paris X Nanterre pour faire une licence de sciences du langage et passer le CRPE
		CRPE
		BTS sans précision disciplinaire
		Formation en alternance en management ou en communication non encore trouvée à la date de l'enquête.
Réinscription éventuelle en L1 de Lettres Modernes	1 Cet étudiant est parti faire du théâtre en Belgique et pourrait se réinscrire éventuellement	
Réorientation finalisée puis abandonnée	1 Cette étudiante s'est inscrite en BTS, assistante de manager à Paris puis a renoncé à son inscription	
Réorientation non mentionnée	2	
Non réponse	2	
Total	13	

I. 3. 5 L'activité salariée exercée ne relève pas d'une insertion professionnelle définitive mais reste dans le champ de l'emploi à temps partiel étudiant de complément et dans la situation de décrochage provisoirement de substitution à l'exception d'une étudiante en CDD

Activité effective à la date de l'enquête	Nombre d'étudiants
Poursuite d'étude au S2 dans une autre filière de l'UCP	1 (voir supra)
Poursuite d'étude au S2 dans une autre discipline de sciences humaines et sociales (désormais SHS) et dans une autre université	1 (voir supra)
Suivi de cours particuliers de littérature sans activité salariée	1
CDD de 6 mois	1 Administratrice des ventes à La Halles aux chaussures.
Travail à temps partiel	3 M. Bricolage Dans la restauration Surveillant
Activité salariée sans précision pour financer ses futures études dans une école d'art	1
En recherche d'une formation alternative aux Lettres Modernes. Activité professionnelle non précisée	2
Activité non précisée	1
Non réponse	2
Total	13

Les motifs donnés par les étudiants interrogés en janvier 2008, relatifs à leur manque d'intérêt pour la discipline, à leurs difficultés d'adaptation résultant des modalités d'enseignement, à leur souhait de trouver une structure dotée d'un encadrement pédagogique plus contraignant du type de celui offert par les BTS, à leurs problèmes économiques transitoires, rejoignent ceux qui sont évoqués par la littérature scientifique qui aborde ce sujet (Beaupère, Boudesseul, 2009 a ; Garcia, 2010 ; Jaoul, Grammare, Nakhili, 2010 ; Demuynck, 2011 ; Morlaix, Suchaut, 2012 ; Sarfati, 2013 ; Berthet, Zaffran, 2014), notamment lorsqu'il est question spécifiquement des filières Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines (David, Melnik-Olive, 2014). La littérature scientifique confirme les résultats de l'enquête car elle montre qu'il s'agit d'une réalité « assez hétérogène » (David, Melnik-Olive, 2014 : 81).

Comme on le voit à travers les réponses des étudiants, le « décrochage de l'université » ne se confond pas nécessairement avec un renoncement à faire des études supérieures (Ibid. 82). Il n'est pas forcément un « abandon » (Beaupère, Chalumeau, Gury, Hugrée, 2007 : 16-17). Il constitue donc « un processus réversible » (Beaupère, Chalumeau, Gury, Hugrée, 2007 : 16-17 ; David, Melnik-Olive, 2014 : 84). Il n'est pas nécessairement un « aveu d'impuissance » (Rayou, 2000 : 1) mais une « tentative [de l'étudiant-e] d'agir sur [sa] situation (Ibid.). Il n'est pas non plus nécessairement synonyme d'une déscolarisation (Ibid. : 9). Les décrocheurs peuvent de plus être « repérés et aidés » (Beaupère, Chalumeau, Gury, Hugrée, 2007 : 16-17). En cela, le décrochage observable à l'université se distingue des formes qu'il emprunte dans le secondaire[7], contexte scolaire dans lequel la notion a été forgée (Sarfati, 2013 : 8).
C'est la raison pour laquelle, il nous a paru nécessaire de creuser ce phénomène au-delà des motifs invoqués. La spécificité de cette recherche tient au fait qu'elle est centrée sur des étudiants en Lettres Modernes et qu'elle fait l'hypothèse que le statut de la discipline, considérée comme une discipline à faibles effectifs, est à prendre en considération, eu égard aux effets de stéréotype, attachés à ces disciplines, notamment en matière d'insertion sur le marché de l'emploi. On s'interrogera d'abord sur l'impact de la discipline sur les effectifs d'étudiants à partir de la notion de *discipline à faibles effectifs* en se demandant si ce caractère n'est pas une cause à part entière et ne crée pas un environnement favorable au décrochage.

I. 4. Les notions de *disciplines à faibles effectifs et de classical studies*

La notion de disciplines à *faibles effectifs* doit être également croisée avec celle de *classical studies*, dont le champ pourrait être élargi à d'autres disciplines que celles habituellement retenues.
Les deux disciplines littéraires majeures de la licence, à savoir la *langue et la littérature françaises*[8], et les *littératures comparées*[9], sont perçue comme attirant moins d'étudiants que d'autres disciplines ne le font, voire d'être classées parmi les disciplines à « petits effectifs[10] » pour reprendre les termes du rapport d'étape de la réunion du 20 février 2013 de la Commission Permanente du Conseil National des Universités [11] intitulé : *Réflexions et propositions du groupe de travail disciplines « à petits effectifs »*. Ces disciplines, semblent considérées par les étudiants, comme offrant peu de débouchés, ainsi que l'indiquent les lignes qui suivent du rapport du 20 février 2013 de la CP-CNU :

> Dans le cadre d'une culture ambiante « utilitariste » à court terme, justifiée par un contexte socio-économique difficile, favorable aux filières dites professionnalisantes, aux filières ouvrant vers des perspectives d'emploi plus immédiates et apparentes, les disciplines à « faibles effectifs » généralement appartenant aux SHS accumulent les défiances, même si la notion d'employabilité devrait être pourtant perçue beaucoup plus largement.

On notera que les sections 8[12] et 10 figurent parmi les *disciplines rares* recensées dans le rapport de 2014 consacré à la question par la Conférence des présidents d'université (Blaise, Mutzenhardt, Roussel, 2014).

---

[7] Voir sur ce point le numéro 53 de la revue *Repères* coordonné par Régine Delamotte, Marie-Claude Penloup, Yves Reuter (2016).
[8] Section 9 du Conseil national des universités (CNU).
[9] Section 10.
[10] Les dénominations sont multiples sur ce point. Sont évoquées les disciplines à « petits effectifs », à « faibles effectifs », ou encore les « disciplines rares ».
[11] Désormais CP-CNU.
[12] *Langues et littératures anciennes.*

L'absence d'une masse critique suffisante résultant des effectifs limités pourrait conduire à la fois à une culture de la *plainte* (Jacobi, 1998 : 52) articulée autour d'une *menace* pesant sur la littérature et les langues anciennes (Bertucci, 2004) mais aussi à un effet *cocooning* entre *happy few* amenant à un repli sur soi susceptible d'être perçu comme élitiste et générateur d'insécurité linguistique pour les étudiants, qui pour une raison ou une autre, ne partageraient pas les codes véhiculés implicitement par la discipline. C'est le sens de l'enquête conduite par Amel Guezi dans le cadre de sa thèse qui s'articule à la question de l'insécurité linguistique, susceptible de résulter d'éventuelles difficultés d'appropriation de la langue académique éprouvées par les étudiants. C'est la raison pour laquelle, la recherche d'Amel Guezi met au centre de ses préoccupations les parcours individuels des étudiants concernés afin de voir si les profils de décrocheurs habituellement retenus comme ceux qui sont proposés par le *Centre d'études et de recherches sur les qualifications* entre autres mais pas seulement sont applicables et s'il ne convient pas de les nuancer (Beaupère, Boudesseul, 2009 b) en particulier dans le cadre des Lettres Modernes et au regard de la question de l'insécurité linguistique.

Amel Guezi
II. La situation en 2018
II. 1- Méthodologie de la recherche :

Nous avons délimité notre champ d'investigation, nous avons choisi notre terrain de recherche, qui est celui de l'université de Cergy-Pontoise, précisément au département de la licence de Lettres Modernes ; puis nous avons opté pour une technique de la recherche qui est celle du questionnaire.
Nous avons aussi ciblé la population de recherche, car notre enquête est menée auprès de quarante et un étudiants de la promotion 2017-2018.
Dans le souci d'une mise en évidence de l'impact de l'appropriation de la langue académique concernant le phénomène sur lequel notre étude est fondée, nous allons d'abord mettre la lumière sur les caractéristiques du terrain, qui servira de base à notre méthodologie.
En effet, la méthodologie de la recherche sur laquelle nous allons nous appuyer au cours de notre étude sera celle où nous évaluerons le degré d'appropriation de la langue académique et sa part parmi les causes du décrochage des étudiants de première année de la licence en Lettres Modernes.

II. 2 Présentation générale des effectifs de L1 :

Nos informateurs sont des étudiants en première année de Lettres Modernes à l'université de Cergy-Pontoise, ils sont au nombre de quarante et un, de la promotion 2017-2018.
Avant d'entamer notre enquête, il était nécessaire pour nous comme nous l'avons déjà cité de cibler la population, pour déterminer l'échantillon sur lequel nous allons nous focaliser pour notre travail de recherche.
Pour la réalisation de cette démarche nous avons recouru au procès-verbal de délibération d'admission du premier et second semestre 2017-2018. Ces procès nous ont été fournis par le secrétariat pédagogique de la licence de Lettres Modernes.
Nous avons procédé à la réalisation de notre analyse par un examen global du procès-verbal, du général au particulier, dans le but de tirer le nombre d'absents exact à partir du nombre total des étudiants.
Sur un nombre total des 116 inscrits au premier semestre en première année pour la promotion 2017-2018, 41 ont décroché définitivement à l'issue du jury d'admission de juillet

2018, on compte un inscrit de plus au deuxième semestre, le décrochage s'amplifie au second semestre, alors que nous avons un inscrit en plus, nous avons neuf décrocheurs de plus.
Une liste de quarante et un étudiants a été dégagée du procès-verbal de la promotion 2017-2018, dont trente ayant décroché au cours du premier semestre, neuf se sont rajoutés à cette liste au second semestre, suivis des deux autres lors de la session 2 du deuxième semestre.

II. 3 Réponses des étudiants au questionnaire définitif et analyse

Nous avons élaboré dans un premier temps un questionnaire qui nous a servi pour la réalisation de la pré-enquête, avec quatre informateurs, dans le souci de s'assurer du degré de son adéquation et de son efficacité, cela nous a permis de corriger des imperfections de manière à ce qu'il corresponde mieux à notre échantillon, il a été amélioré puis il a débouché sur un questionnaire définitif qui sera joint en totalité en annexe.

II. 3. 1 Profil des informateurs

Nous avons interrogé 41 étudiants, certains informateurs ne répondaient pas au téléphone, d'autres nous ont donné un numéro qui n'est pas attribué.
Nous avons été confrontée au problème du changement d'avis des questionnés, lors de l'échange par voie téléphonique, l'informateur répond par un oui, il accepte de participer à l'enquête, puis il change d'avis, il le manifeste ou il ne nous donne plus de signe ou bien en coupant contact avec nous.
Des enquêtés nous ont donné des rendez-vous puis ils ne sont pas présentés et n'ont pas donné de signe depuis.
Des informateurs n'ont pas été favorables à l'idée d'un face à face, car ils n'avaient pas le temps ou par crainte de l'inconnu, bien que nous nous soyons présentée et que nous ayons fait de notre mieux pour les rassurer, ils restaient quand même sur leurs gardes.
Nous citerons aussi les cas de refus de ces derniers à participer à l'enquête et donc de répondre au questionnaire.
Sur la totalité nous avons eu 11 questionnaires complétés, dont sept par des informateurs de sexe féminin, et quatre de sexe masculin, entre 20 et 22 ans, sept d'entre eux ne viennent pas de filières littéraires.
Selon les réponses restituées trois ont un baccalauréat littéraire qui est un baccalauréat général, trois autres ont un baccalauréat Sciences et Technologies de la Santé et du Social qui est un baccalauréat technologique, et nous comptons aussi d'autres types de baccalauréat :

- Baccalauréat professionnel Accompagnement, Soin et Services à la personne
- Baccalauréat technologique Sciences et Technologies du Management et de la Gestion : Ressources Humaines et Communication
- Baccalauréat professionnel Boulanger-pâtissier
- Baccalauréat général Economique et Social (ES)
- Baccalauréat professionnel Logistique.

Neuf étudiants parmi les onze ayant répondu au questionnaire n'ont pas procédé à leur inscription pédagogique ou ne se sont pas présentés aux partiels, l'une d'entre eux a bien effectué son inscription pédagogique, mais ne s'est pas présentée aux examens, voici ce qu'elle a noté sur son questionnaire :

- « Je me suis inscrite, mais je ne me suis pas présentée au partiel »

Pour la majorité des questionnés soit huit sur onze, le décrochage est définitif, pour les deux restants il est temporaire.
Un des enquêtés nous a confié qu'il est encore hésitant quant au fait de reprendre les études ou de ne plus y retourner, voici ce que ce dernier avait dit :

- « Je me pose encore la question ».

Dix d'entre eux certifient que le domaine des lettres modernes n'a pas été leur choix d'orientation, ce dernier a été le premier vœu pour seulement une seule personne parmi les onze informateurs.

- « J'ai toujours aimé les langues, j'aime beaucoup parler donc il était très important pour moi de bien m'exprimer ».

Pour certains c'était le deuxième ou le troisième choix, pour d'autres c'était un choix par défaut, voici leurs propos :

- « Vœu par défaut »
- « C'était mon troisième choix »
- « J'ai mis ce choix par défaut lors de mon inscription sur APB[13] »
- « LEA[14] anglais-espagnol était mon premier choix et les lettres modernes mon second choix car tout ce qui touche à l'écriture m'intéresse fortement »
- « Je voulais faire du cinéma »
- « C'était mon second choix »

À la question de l'activité actuelle, les enquêtés ont répondu :

- « Animatrice en centre de loisirs »
- « Youtubeuse »
- « Vendeuse »
- « Etudiante »
- « Etudiante en LEA[15] et salariée à temps partiel »
- « Employé à *Prêt à manger* en CDI[16] »
- « Pas d'activité »
- « Je suis étudiant en deuxième année de BTS »
- « En formation dans une école de cinéma »
- « Vendeuse dans un magasin de prêt à porter à Bezons[17] »

[13] Admission post bac.
[14] Langues étrangères appliquées.
[15] Voir la note 13 sur ce point.
[16] Contrat à durée indéterminée.
[17] Commune du Val d'Oise.

- « Serveur »

II. 3. 2 Motifs du décrochage :

Les informateurs se sont exprimés au sujet de ce qui les a poussés à prendre la décision d'interrompre leurs études, le fait qu'ils ont eu un manque d'intérêt, que les cours étaient ennuyeux, que cela ne correspondait pas à leurs attentes, car seul un ou deux modules les intéressaient, ou qu'ils ont souhaité intégrer une autre formation car cela était trop littéraire à leur goût, ou que ce n'était pas leur domaine de base, ces motifs cités plus haut les ont incités à choisir de changer de direction. Voici les motifs qu'ils ont mentionnés :

- « Le manque d'intérêt pour les matières proposées, l'impression de perdre son temps à l'école, ne pas se sentir à sa place »
- « Ça ne correspondait pas à mes attentes »
- « C'est ennuyant »
- « Je me suis rendu compte que c'était une filière qui ne m'intéressait pas plus que ça donc je ne voyais pas l'intérêt de continuer à aller à la fac »
- « Mon intérêt n'y est pas »
- « Pour changer de formation car elle était trop littéraire et la maison de l'insertion et de la réorientation professionnelle proposait une formation où j'ai candidaté »
- « Un cinquième des cours soit deux cours uniquement m'intéressaient »
- « J'ai trouvé une autre école et cette filière ne me plaisait pas trop »
- « Je me suis rendu compte qu'il n'y avait qu'un seul cours qui m'intéressait puis j'ai eu un problème de santé ».

Neuf questionnés ne se sentent pas concernés par le motif « difficultés à s'exprimer en français académique », ce qui n'est pas le cas pour un des informateurs :

- « Beaucoup de lacunes accumulées en grammaire et en conjugaison ».
- « Je suis en France depuis l'âge de 1 an, je parle très bien français »

Nous avons proposé aux enquêtés six possibilités de réponses :

Possibilités de réponse :	1- Impact de la non-maîtrise de la langue académique. 2- Difficultés d'appropriation de la langue des études. 3- Complexité de la grammaire française. 4- Difficultés au niveau de la conjugaison, de l'orthographe, du lexique. 5- Non familiarité avec les exercices proposés. 6- Manque de culture littéraire.

La raison financière constitue l'un des motifs d'abandon des études pour un des informateurs sur les onze interrogés, du fait qu'ils n'ont pas eu la chance d'accéder à la bourse d'étude, et donc ils n'ont pas eu les moyens de payer les frais universitaires, un problème qui a causé le départ d'une des enquêtés de la formation des Lettres Modernes, c'est ce que nous explique cette dernière à travers ces quelques mots :

- « J'ai demandé la bourse en début d'année universitaire, j'ai eu un refus en mois de novembre, en mois de mars on m'a demandé de payer 400 ou 500 euros et comme je n'avais pas les moyens, j'ai laissé tomber ».

À cette question, nous avons mis à la disposition des questionnés deux propositions :

Absence de bourse et obligation de chercher un emploi :

01 personne : absence de bourse

01 personne : obligation de chercher un emploi

Afin d'avoir plus de précision, nous avons mis la mention « autre » à la fin de cette question, ce qui nous a permis d'avoir une explication supplémentaire de la part d'un des enquêtés, la voici :

- « 100 euros de bourse ne me permettaient pas de devenir indépendant ».

Des facteurs contextuels liés à l'environnement, cette raison ne constitue la cause de décrochage que pour trois informateurs.
Selon une des enquêtés, l'environnement universitaire l'a poussé à décrocher des études, elle n'a pas trouvé une entente facile avec ses camarades, c'est d'ailleurs ce qu'elle explique sur son questionnaire :

- « Mes camarades de classe ne me correspondaient pas forcément ».

Nous avons proposé huit choix de réponse à nos enquêtés :

Choix de réponse :	1- Manque d'encadrement. 2- Un système universitaire qui déplaît. 3- Difficultés d'adaptation aux modalités d'enseignement de l'université. 4- Grands groupes. 5- Cours magistraux. 6- Travail personnel important. 7- Manque d'intérêt pour la filière 8- Sentiment d'exclusion, de solitude, difficultés d'intégration.

Nous apercevons une diversité de choix des réponses, en effet :

- **01 personne :** Manque d'encadrement + Manque d'intérêt pour la filière
- **01 personne** : Manque d'encadrement + Un système universitaire qui déplait
  + Difficultés d'adaptation aux modalités d'enseignement de l'université

+ Cours magistraux

+Manque d'intérêt pour la filière

- **01 personne** : Un système universitaire qui déplait

  + Difficultés d'adaptation aux modalités d'enseignement de l'université

  + Travail personnel important

  +Manque d'intérêt pour la filière + Sentiment d'exclusion, de solitude, difficultés d'intégration

- **01 personne :** Un système universitaire qui déplait

  + Grands groupes + Cours magistraux

  + Manque d'intérêt pour la filière + Sentiment d'exclusion, de solitude, difficultés d'intégration

- **01 personne :** Un système universitaire qui déplait

  + Difficultés d'adaptation aux modalités d'enseignement de l'université + Travail personnel important + Manque d'intérêt pour la filière

- **01 personne :** Manque d'intérêt pour la filière

  Nous avons recueilli d'autres raisons proposées par les informateurs :

- « Peur de certains domaines de la filière »
- « Je ne me sentais pas trop à l'aise car la formation est trop littéraire »

Sur les onze informateurs que nous avons interrogés sur la question d'orientation, neuf ont affirmé que c'est le motif et la source de leur décrochage.
Seulement quatre informateurs vivent dans un environnement plurilingue, ils parlent une à deux langues en dehors de la langue française :

- **01 personne :** « Wolof, soninké et français »
- **01 personne :** « Soninké (Mali), anglais, français »
- **01 personne :** « Bambara »
- **01 personne :** « Arabe ».

Sept personnes sur les onze informateurs ont la langue française pour langue première.

Comme réponse à la question « Souhaitez-vous rajouter quelque chose », une personne avait répondu :

- « Je trouve que ce n'est pas une mauvaise chose de décrocher, c'est même nécessaire si la personne ne réussit pas là où elle se trouve ».

II. 4 Commentaire :
Parmi les neuf étudiants décrocheurs, quatre avaient validé le premier semestre avec la moyenne semestrielle de 10, une personne avec la note de 15 et une autre avec un 12 de

moyenne, nous pourrons émettre l'hypothèse que ces étudiants se sont orientés vers d'autres projets d'étude ou vers un projet professionnel.
L'un des étudiants avait décroché au second semestre alors qu'il avait obtenu la note moyenne de 15 au premier semestre, ce qui est intrigant.
Pour conclure, notre but était de dégager les caractéristiques du terrain que nous allons étudier, en nous fondant sur une démarche empirique, de manière à tenter de mettre en évidence l'impact de l'appropriation de la langue académique sur le décrochage.

Conclusion. Marie-Madeleine Bertucci avec la collaboration d'Amel Guezi

Notre conclusion prendra la forme d'une comparaison entre les deux séries de résultats que nous allons présenter sous la forme d'un tableau comparatif en reprenant les entrées abordées précédemment.

Décrochage en lien avec la discipline et la formation	
2008	2018
Orientation en Lettres Modernes par défaut 2 / 13	Les Lettres Modernes ne sont pas le premier vœu de 10 informateurs / sur les 11 étudiants ayant rempli le questionnaire, 41 ont été interrogés au total
Études trop difficiles 1 / 13	1 / 41
Manque d'intérêt pour la discipline 3 / 13	9 / 41
Cours trop théoriques 1 / 13	Non mentionné en 2018
Manque d'encadrement et de suivi 3 / 13	6 / 41 Manque d'encadrement Un système universitaire qui déplaît Difficultés d'adaptation aux modalités d'enseignement de l'université

	Manque d'intérêt pour la filière
Trop grande distance avec les enseignants 1 / 13	Non mentionné sous cette forme en 2018 L'équivalent dans le questionnaire réside dans la mention des cours magistraux et des grands groupes 2 / 41

À la différence de 2008, le motif essentiel du décrochage de 2018 résulte de l'orientation en Lettres Modernes par défaut. Pour 10 étudiants sur 41, il ne s'agit pas d'un premier vœu.

Motif financier	
2008	2018
Endettement Absence de bourse Prise en charge financière de la famille en grande difficulté 2 / 13	Absence de bourse 1 / 41
Non mentionné en 2008	Bourse insuffisante 1 / 41
Difficulté à payer les droits d'inscription à l'université 2 / 13	Non mentionné en 2018
Impossibilité de poursuivre des études en travaillant 1 / 13	Non mentionné en 2018

Les étudiants ne mentionnent pas en 2018 les raisons financières comme causes du décrochage à l'exception de deux étudiants sur les 41 interrogés. En revanche en 2008, ils sont presque la moitié, 5 / 13, à évoquer cette cause même si elle n'est pas majoritaire.

Autres motifs

2008	2018
Double cursus : 2 / 13	Non mentionné en 2018
Auditrice libre : 2 / 13	Non mentionné en 2018

Les autres motifs évoqués en 2008 – le fait de suivre un double cursus et le statut d'auditrice libre – n'apparaissent pas en 2018.

On évoquera pour conclure les motifs de décrochage présents dans l'enquête d'Amel Guezi de 2018 et absents en 2008. On fera l'hypothèse qu'ils découlent du sentiment d'insécurité linguistique éprouvé par certains étudiants. Il s'agit d'une part du « sentiment d'exclusion, de solitude et des difficultés d'intégration » de 2 étudiants sur 41. Une étudiante sur 41 évoque son manque de compatibilité avec ses pairs : « mes camarades de classe ne me correspondaient pas forcément ». Cette dernière citation justifie notre hypothèse relative à la dimension clivante et ségrégante que peut éventuellement générer la formation et qui résulterait des effets de connivence entre happy few consommateurs des mêmes biens culturels. Pour répondre enfin à la question posée en introduction sur l'existence potentielle d'un profil type d'étudiant décrocheur, on fera l'hypothèse que l'orientation par défaut ou subie en Lettres Modernes constitue la cause majeure de décrochage pour les étudiants qui se sont exprimés.

Marie-Madeleine Bertucci et Amel Guezi

Bibliographie. Marie-Madeleine Bertucci

Beaupère, N., Boudesseul, G., 2009 a, *Sortir sans diplôme de l'université. Comprendre les parcours d'étudiants « décrocheurs »*, Paris : La Documentation française.

Bertucci, M.-M., 2004, « Enseigner le français : crise de la discipline ou crise de l'identité professionnelle ? », in V. Houdart-Merot et E. Fraisse (coord.), *Les enseignants et la littérature : la transmission en question*. Actes du colloque de l'université de Cergy-Pontoise (2002), Créteil : SCÉREN-CRDP de l'académie de Créteil et CRTH de l'université de Cergy-Pontoise, pp. 135-152.

Bertucci, M.-M., 2008, *Enquête interne au département des Lettres Modernes de l'université de Cergy-Pontoise sur les causes du décrochage des étudiants de L1*. Document de travail non publié.

Beaupère, N., Chalumeau, L., Gury, N., Hugry, C., 2007, *L'abandon des études supérieures*, Paris : La Documentation française.

Berthet, T., Zaffran, J. (dir.), 2014, *Le décrochage scolaire. Enjeux, acteurs et politiques de lutte contre la déscolarisation*, Rennes : Presses universitaires de Rennes.

Strauss, A. (dir.). 1992. *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*. Paris : L'Harmattan.

Jacobi, B., 1998, *Les mots et la plainte*, Ramonville Saint-Agne : Erès.

Rayou, P., 2000, « Une génération en attente ». In *VEI Diversité*, 122, Paris : CNDP, pp. 1-9.

Robson, C., 2011, *Real world research : A resource for social-scientists and practitioner-researchers*, Oxford : Blackwell Publishing.

Sitographie. Marie-Madeleine Bertucci. Pages consultées le 27-05-20

Beaupère, N., Boudesseul, G., 2009 b, *Quitter l'université sans diplôme : quatre figures du décrochage étudiant*. In *Bref*, 265, Marseille : Centre d'études et de recherches sur les qualifications, 4 p. URL : http://pmb.cereq.fr/doc_num.php?explnum_id=2717

Blaise, F., Mutzenhardt, P., Roussel, G., 2014, *Disciplines rares*, Rapport à Madame la Secrétaire d'État à l'enseignement supérieur, Paris : Conférence des Présidents d'Université. URL : http://www.cpu.fr/publication/rapport-sur-les-disciplines-rares/

Catroux, M., 2002, « Introduction à la recherche-action : modalités d'une démarche théorique centrée sur la pratique ». In *Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité*, Vol. XXI, 3, pp. 8-20. URL : https://journals.openedition.org/apliut/4276

David, S., Melnik-Olive, E., 2014, « *Le décrochage à l'université, un processus d'ajustement progressif ?* ». In *Formation emploi*, 128, pp. 81-100.
URL : https://www.cairn.info/revue-formation-emploi-2014-4-page-81.htm

Delamotte, R., Penloup, M.-C., Reuter, Y., (éds.), 2016, *Décrocher à l'école : la part du français*. In *Repères*, 53, Lyon : ENS éditions. URL : https://journals.openedition.org/reperes/997

Demuynck, C., 2011, *Réduire de moitié le décrochage universitaire*, Rapport à Monsieur le Premier Ministre de la France, 146 p. URL : https://www.vie-publique.fr/rapport/31822-reduire-de-moitie-le-decrochage-universitaire

Garcia S., 2010, « Déscolarisation universitaire et rationalités étudiantes ». In *Actes de la recherche en sciences sociales*, 183, pp. 48-57. URL : https://www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2010-3-page-48.htm

Jaoul-Grammare, M., Nakhili, N., 2010, « Quels facteurs influencent les poursuites d'études dans l'enseignement supérieur ? ». In *Net.Doc*, 68, 26 p. URL : https://www.cereq.fr/node/8583/printable/print

Khouaja E.-M., Moullet, S., 2016, « Le rôle des caractéristiques des établissements dans le décrochage scolaire ». In *Formation emploi*, 134, pp. 7-26. URL : http://journals.openedition.org/formationemploi/4713

Morlaix, S., Suchaut, B., 2012, « Les déterminants sociaux, scolaires et cognitifs de la réussite en première année universitaire ». In *Revue française de pédagogie*, 180, pp. 77-94. URL : https://www.cairn.info/revue-francaise-de-pedagogie-2012-3-page-77.htm

Piché, S., Chouinard, S., Rioux Collin, J. (Coll.), 2013, *Les décrocheurs volontaires et l'éducation non formelle : le rôle des formes d'éducation non formelle et des situations d'apprentissage informel dans l'intégration réussie à l'université des décrocheurs du collégial*, Québec : CERES, CEGEP. URL : https://cdc.qc.ca/parea/788534-chouinard-piche-decrocheurs-education-non-formelle-lanaudiere-PAREA-2013.pdf

Programme Teds. *Territoires et Décrochages scolaires*. Programme ANR-14-CE30-0009-01, financé par l'Agence nationale de la recherche. URL : https://teds.hypotheses.org/

Rapport d'étape du 20 février 2013 du groupe de travail *Disciplines « à petits effectifs »* de la Commission Permanente du Conseil National des Universités, 2013, *Réflexions et propositions du groupe de travail disciplines « à petits effectifs »*, 6 p. URL : http://ages-info.org/wp-content/uploads/2017/05/pdf/rapport_fev_2013_petits_effectifs.pdf

Roy, M., Prévost, P., 2013, « La recherche-action : origines, caractéristiques et implications de son utilisation dans les sciences de la gestion ». In *Recherches qualitatives*, 32, pp. 129-151. URL :
www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/numero32(2)/32-2-roy-prevost.pdf

Sarfati, F., 2013, « Peut-on décrocher de l'université ? Retour sur la construction d'un problème social ». In *Agora débats/jeunesses*, 63, pp. 7-21. URL : https://www.cairn.info/revue-agora-debats-jeunesses-2013-1-page-7.htm

Annexe

Questionnaire rédigé par Amel Guezi en 2018-2019 et utilisé dans le cadre de l'enquête par questionnaire menée dans le cadre de sa thèse

QUESTIONNAIRE

I- Les données personnelles :

I.1. Vous êtes ?

Une femme Un homme

I.2. Vous avez quel âge ?

I.3. Venez-vous d'une filière littéraire ?
I. 4. Quel bac avez-vous passé ? A quelle date ?

I.5. Dans quel lycée ?

I.6. Le domaine des lettres modernes était-il votre premier vœu d'orientation ?

Oui Non

*Expliquez :

I.7. Quelle est la profession de vos parents ?

I.8. Leur âge ?

I.9. Leur niveau d'études ?

I.10. Vos frères et sœurs font-ils/elles des études ?

Oui Non

- Si oui, lesquelles ?
- Si non, quelle est leur profession ?

I.11. Quelle est votre activité actuelle ?

I.12. Vie professionnelle ?

I.13. Autre cursus d'études ?

Oui Non

- Si oui, lequel ?

I.14. Comment envisagez-vous la suite de votre parcours en termes de vie professionnelle et d'études ?

II-Décrochage et Motifs d'abandon :

II.1. Savez-vous ce qu'est le décrochage universitaire ?

Oui Non

Décrocher signifie : « abandonner la filière dans laquelle on s'était inscrit »

II.2. Vous n'avez pas procédé à votre inscription pédagogique au semestre 2 en 2017/2018 ou vous ne vous êtres pas présenté aux partiels ?

Oui Non

II.3. Avez-vous décroché de la première année de licence de lettres modernes ?

Oui Non

❖ Si c'est le cas :

➢ Est-ce un décrochage temporaire ou définitif :

Temporaire Définitif

II.4. Quelles seraient les raisons de ce décrochage ?

II.4.1. Rencontrez-vous des difficultés à vous exprimer en français académique ?

Oui Non
*Expliquez :

❖ Si c'est le cas, pourquoi ?

Impact de la non-maitrise de la langue académique
Difficultés d'appropriation de la langue des études
Complexité de la grammaire française
Difficultés au niveau de la conjugaison, de l'orthographe, du lexique
Non-familiarité avec les exercices proposés
Manque de culture littéraire
*Autre :

II.4.2. Estimez-vous que vous avez une maîtrise suffisante de la langue académique pour faire des études de lettres modernes ?

Oui Non
*Expliquez :

II.4.3. Pour des raisons financières :

Oui Non

*Expliquez :

❖ Si c'est le cas, pourquoi ?

Absence de bourse
Obligation de chercher un emploi
*Autre :

II.4.4. Des facteurs contextuels liés à l'environnement :

Oui Non

*Expliquez :

❖ Si c'est le cas, pourquoi ?

Manque d'encadrement
Un système universitaire qui déplait
Difficultés d'adaptation aux modalités d'enseignement de l'université
Grands groupes
Cours magistraux
Travail personnel important
Manque d'intérêt pour la filière
Sentiment d'exclusion, de solitude, difficultés d'intégration
*Autre :

II.4.5. Un problème d'orientation

Oui Non

*Expliquez :

❖ Si c'est le cas, pourquoi ?

Une erreur d'orientation
Un changement de filière ou de spécialité
Un choix passif, une orientation sans avoir d'autres choix
Une arrivée à l'université par défaut, suite logique de la scolarité

*Autre :

II.4.6. Une visée tactique, une inscription temporaire en attendant la réponse positive d'une autre formation

Oui Non

*Expliquez :

II.4.7. Des problèmes liés à un mal être personnel qui dépasse les éléments mentionnés à la question II. 4. 4.

Oui Non

*Expliquez :

❖ Si c'est le cas, pourquoi ?

Une démotivation
Une pression des enseignants tenant des propos peu motivants
Un conflit avec la langue française
Une discrimination dans les établissements, autrement dit, une différence visible de traitement entre les étudiants français natifs ou les ressortissants européens et les étudiants extra-européens donnant naissance à un sentiment d'inégalité
Expliquez :

*Autre :

II.4.8. Un problème autre que ceux qui ont été cités dans le questionnaire ?

Oui Non

Expliquez :

II.5. Vivez-vous dans un environnement plurilingue ?

Oui Non

- Si oui, quelles sont les langues concernées ?

II.6. Votre langue première est-elle une autre langue que le français ?

Oui Non

- Si oui, laquelle ?

II.7. Pensez-vous que ce plurilinguisme soit un obstacle à la réussite de vos études ?

Oui Non

- Si oui, pourquoi ?

II.8. Souhaitez-vous ajouter quelque chose ?